

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

DOUZIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 17 - 21 novembre 1980)

RECAPITULATION DES ACTIVITES DE LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD
CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE (A L'EXCLUSION DE LA
PECHE A LA BONITE) DE DECEMBRE 1979 A NOVEMBRE 1980

Le programme de travail de la Commission du Pacifique Sud dans le domaine des ressources marines comporte six grands volets:

1. Etude des ressources et des techniques de pêche
2. Gestion et conservation
3. Traitement des produits de la pêche
4. Bourses de formation et de recherche appliquée
5. Missions à court terme de consultants
6. Recueil et diffusion des informations.

1. ETUDE DES RESSOURCES ET DES TECHNIQUES DE PECHE

Programme d'étude et d'évaluation des stocks de bonites
(Voir le document de travail qui s'y rapporte)

Projet de développement de la pêche profonde

Depuis la Onzième Conférence technique régionale des pêches (décembre 1979), ce projet a été exécuté selon le calendrier suivant:

<u>Pays</u>	<u>Maître-pêcheur</u>	<u>Dates</u>
Palau	P. Taumaia	1/11/79 - 31/1/80
Fidji	P. Mead	(8/11/79 - 13/12/79 & (13/ 3/80 - 31/8/80
Truk	P. Taumaia	1/ 2/80 - 31/3/80
Wallis & Futuna	T. Fusimalohi	13/2/80 - 2/7/80
Kiribati	P. Taumaia	23/4/80 - 19/11/80
Vanuatu	T. Fusimalohi	12/8/80 - (en cours)
Tonga	P. Mead	13/9/80 - (en cours)
Tuvalu	P. Taumaia	19/11/80 - (en cours)

On a pratiqué essentiellement la pêche profonde à la ligne verticale sur les tombants extérieurs du récif mais aussi parfois la pêche à la traîne. Les prises totales et le taux de prises de la pêche de fond dans les différents pays où les données ont été recueillies se présentent comme suit: Palau, 1.975 kg, 3,3 kg/moulinet/heure de pêche; Truk, 2.116 kg, 4,1 kg/moulinet/heure de pêche; Wallis et Futuna, 3.620 kg, 9,3 kg/moulinet/heure de pêche.

Dans chacun des pays ci-dessus les pêcheurs locaux ont reçu une formation pratique aux techniques de pêche profonde.

2. GESTION ET CONSERVATION

Colloque sur la langouste tropicale

Ce colloque qui aurait dû avoir lieu immédiatement après la Conférence des pêches, a été reporté.

3. TRAITEMENT DES PRODUITS DE LA PECHE

Cours de formation au traitement de la bêche-de-mer

Par son Savingram No.1 du 2 janvier 1980), la Commission a invité les pays à demander l'organisation de cours de formation au traitement de la bêche-de-mer. Aucune demande n'a été reçue cette année.

4. BOURSES DE FORMATION ET DE RECHERCHE APPLIQUEE

Recherche sur la bêche-de-mer

Le consultant en bêche-de-mer, M. Mark Gentle, a terminé, le 31 juillet de cette année, l'étude de la biologie et de l'écologie des espèces commerciales d'holothuries à Fidji. Ce projet avait débuté le 1er août 1978 et a été mené en collaboration avec le Service des pêches de Fidji que nous remercions ici de son généreux concours. Un rapport est en cours d'établissement et un manuel sur la bêche-de-mer a déjà été publié.

En mai 1980, M. Gentle a séjourné trois semaines à Tonga afin d'étudier les possibilités d'y exploiter commercialement la bêche-de-mer. A la suite de cette étude, un début d'exploitation commerciale a été mis en train.

Recherche sur les communautés de poissons démersaux

L'Université de technologie de Papouasie-Nouvelle-Guinée a reçu un concours financier pour l'étude de l'écologie des communautés de poissons démersaux.

Cours de formation à la pêche en Nouvelle-Zélande

Onze insulaires océaniens (1 des îles Cook, 2 de Fidji, 2 de Kiribati, 4 des îles Salomon, 1 de Tonga et 1 de Tuvalu) ont suivi au Nelson Polytechnic ce cours de seize semaines, de février à juin 1980. Tous les stagiaires ont terminé le cours avec succès. Les bourses ont été offertes par la Fondation du Commonwealth et le Gouvernement néo-zélandais.

Visites d'étude dans la région

En avril et mai, M. T. Tikai, du Service des pêches de Kiribati, a fait, grâce à l'aide de la CPS, un voyage de dix jours au Samoa-Occidental, à Tonga et à Fidji pour y étudier les programmes de construction de bateaux.

5. MISSIONS A COURT TERME DE CONSULTANTS

M. Michael Rivkin a travaillé deux mois avec le coordonnateur du Programme bonite à une étude économique de la pisciculture des poissons appâts dans l'optique du développement de la pêche bonitière.

Des fonds ont été réservés dans le cadre du budget de 1980 pour permettre à un conchyliologiste (M. Parkinson, de Papouasie-Nouvelle-Guinée) de passer trois semaines à Fidji afin d'étudier la rentabilité éventuelle de petites entreprises de pêche d'exportation de coquillages précieux.

Des fonds ont également été affectés à une mission de trois semaines d'un maître-pêcheur de Tonga aux îles Cook afin d'armer le navire de pêche du Gouvernement des Cook pour la pêche thonière à la palangre.

6. RECUEIL ET DIFFUSION DES INFORMATIONS

Du fait de la charge de travail du petit atelier d'imprimerie de la Commission, un retard est intervenu dans la parution des publications consacrées à la pêche. Les publications suivantes ont paru depuis la dernière conférence technique régionale des pêches ou sortiront de presse sous peu:

Lettre d'information sur les pêches

Trois numéros ont été publiés depuis la dernière conférence.

Documents occasionnels

Le document occasionnel No.17 consacré aux programmes de la pêche profonde de la CPS est sous presse.

Rapports sur le projet de développement de la pêche profonde

Des rapports ont été publiés sur l'exécution du projet de développement de la pêche profonde à Kosrae, en Nouvelle-Calédonie et à Tonga (deuxième mission). Les rapports concernant Kosrae et Tonga ne sont disponibles qu'en anglais; celui consacré à la Nouvelle-Calédonie a été publié en français, la version anglaise est en cours d'impression.

Les rapports sur Wallis et Futuna (en français) ainsi que sur Niue, Palau, Truk, Yap, la Nouvelle-Bretagne de l'Ouest (tous en anglais) sont en cours d'impression.

Bibliographie des publications consacrées à la pêche

Une bibliographie choisie des publications de la Commission du Pacifique Sud sur les pêches a été publiée en édition bilingue.

Manuels

Le manuel intitulé "La bêche-de-mer dans le Pacifique tropical" a été publié et diffusé en anglais et en français et, au moment de la rédaction du présent document, l'édition anglaise d'un "Manuel pour les pêcheurs de langoustes des îles du Pacifique tropical" était en cours d'impression; l'impression a été financée par le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique.

Répertoire des pêches de la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud

Ce répertoire s'est révélé extrêmement utile tant pour les planificateurs souhaitant connaître le degré de développement des pêches dans la région que pour les individus et les organisations désireux d'investir dans l'industrie de la pêche. Une deuxième édition de cet annuaire est prévue pour 1981 et, à cet effet, une lettre circulaire a été envoyée à tous les services des pêches de la région, les invitant à nous aider à mettre à jour les informations qui y figurent.

Services d'information

Comme par le passé, la CPS a continué à répondre aux demandes d'information émanant des gouvernements ou des particuliers sur tout ce qui touche à la pêche tropicale. C'est là un important élément de son action.

ANNEXE I

MISSIONS ACCOMPLIES PAR LE CONSEILLER AUX PECHEES ET SON ADJOINT
(depuis la dernière Conférence des pêches)

Conseiller aux pêches (René Grandperrin)

Objectifs

Wallis (13/2 - 23/2/1980)	Mettre en place le Projet de développement de la pêche profonde
Suva (Fidji) (9/3/ - 15/3/1980)	Discussions sur le Projet de développement de la pêche profonde et la recherche sur la bêche-de-mer
Osaka (Japon) (17/5 - 1/6/1980)	Assister à la 19ème Session de la Commission indo-pacifique des pêches et à un Colloque sur la petite pêche
Port-Vila (12/7 - 14/7/1980)	Mettre en place le Projet de développement de la pêche profonde

(M. Grandperrin a quitté la Commission du Pacifique Sud à la fin de son contrat le 31/8/1980).

Conseiller adjoint aux pêches (James Crossland)

Aucune mission depuis la dernière Conférence des pêches.

(M. Crossland a quitté la Commission du Pacifique Sud à l'expiration de son contrat le 28/4/1980).

Conseiller adjoint aux pêches (Mark Gentle)

(M. Gentle a pris ses fonctions le 1/8/1980).

Suva (Fidji) (1/8/ - 8/8/1980)	Terminer le rapport final sur le Projet bêche-de-mer.
--------------------------------	---

ANNEXE IIRECOMMANDATIONS DE LA ONZIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEESBêche-de-merRecommandation N° 1

La Conférence recommande qu'une enquête détaillée soit entreprise afin de déterminer les possibilités offertes aux territoires du Pacifique Sud pour l'écoulement de leur production de bêche-de-mer. Pour l'exécution de cette enquête, on devrait choisir un (des) spécialiste(s) pour la commercialisation des produits de la mer ayant l'expérience des marchés du Sud-Est asiatique.

Il est essentiel d'obtenir une documentation précise sur les normes de qualité exigées par les pays acheteurs et sur les possibilités de transformation améliorée du produit pouvant apporter aux pays du Pacifique Sud des bénéfices accrus.

Comme suite à cette enquête, il est recommandé qu'un système de renseignement soit organisé pour fournir aux territoires du Pacifique Sud les informations courantes dont ils ont besoin sur la demande, les cours, les normes d'expédition et de conditionnement, non seulement en ce qui concerne la bêche-de-mer, mais aussi pour d'autres produits marins tels que les ailerons de requin, la chair de troca, etc.

Suites données

Suivant cette recommandation, un questionnaire a été envoyé à des négociants en fruits de mer de Hong Kong et Singapour et les réponses à ce questionnaire figurent dans un article sur les fruits de mer séchés qui paraîtra dans la prochaine Lettre d'information sur les pêches.

En outre, la CPS a pris contact avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture afin d'étudier la possibilité d'élargir le champ du programme que la FAO envisage d'exécuter en collaboration entre la FAO et la Norvège et qui s'intitule " Information commerciale et services consultatifs sur les produits à base de poisson dans la régionasiatique" de façon à ce qu'il s'applique également aux pays insulaires océaniques intéressés. La Commission du Pacifique Sud continuera de collaborer étroitement avec le Service consultatif pour faciliter la diffusion de l'information auprès des pays membres.

Services d'informationRecommandation N° 2

La Conférence recommande à la Commission du Pacifique Sud de diffuser, dans le cadre de ses services d'information, une liste périodique et annotée de films techniques pouvant servir à des activités de formation et de vulgarisation dans tous les domaines de la pêche et de l'industrie du poisson dans la région.

Suites données

Conformément à cette recommandation, la CPS a pris contact avec la FAO et le Ministère australien des industries primaires. La documentation qu'ils nous ont fournie nous a permis de sélectionner une douzaine de films présentant un intérêt pour la région. On en trouvera un résumé dans le N° 21 de la Lettre d'information sur les pêches, qui indiquera également comment acheter ou emprunter ces films.

Séminaires

Recherche sur les poissons de fond

Recommandation N° 3

La Conférence recommande à la CPS d'envisager la mise en place d'un programme d'étude approfondie des effets du développement de la pêche profonde sur les stocks de poissons de fond. Ce programme pourrait être exécuté dans un territoire afin qu'on puisse recueillir des données suffisantes pour évaluer les effets éventuels d'un accroissement de l'effort de pêche sur les ressources. Ces informations seraient communiquées aux autres pays membres. La Conférence recommande en outre à la CPS d'encourager les autres pays de la région à recueillir des données statistiques sur leurs activités de pêche profonde.

Suites données

Un projet visant à évaluer les effets du développement de la pêche à la palangrotte sur les stocks de poissons démersaux a été défini et approuvé, son financement devant être assuré par des crédits extrabudgétaires. Le projet doit démarrer en septembre 1981.

Aquaculture

Recommandation N° 4

La Conférence recommande à la CPS de s'efforcer d'encourager la coopération entre les pays océaniques dans le domaine de l'aquaculture. Il s'agirait :

- 1) d'organiser la formation de personnel;
- 2) de distribuer des espèces utiles;
- 3) de fournir des alevins et des naissains provenant des centres de pisciculture existants, à titre provisoire ou expérimental pour commencer et, ultérieurement, à l'échelle commerciale;
- 4) d'assurer la libre circulation des informations et des connaissances, et la coopération avec les organismes scientifiques s'occupant d'aquaculture dans les îles tropicales : FAO/PNUD, CNEXO, etc.

Suites données

La CPS a continué à encourager les échanges mutuels d'information et de connaissances dans toute la région. On dispose des moyens voulus pour donner rapidement satisfaction aux divers pays demandant une assistance dans ce domaine en organisant à leur intention des missions de consultants et de spécialistes, ainsi que des voyages d'étude.